

Partir de l'activité pour comprendre la mobilité

Indissociable de toute activité quotidienne des personnes et des marchandises, la mobilité maîtrisée est un levier de performance pour l'entreprise et le territoire.



Analyser l'activité
actuelle et à venir
du démonstrateur.



Situer la mobilité et ses
évolutions au regard de
la dynamique de l'activité.



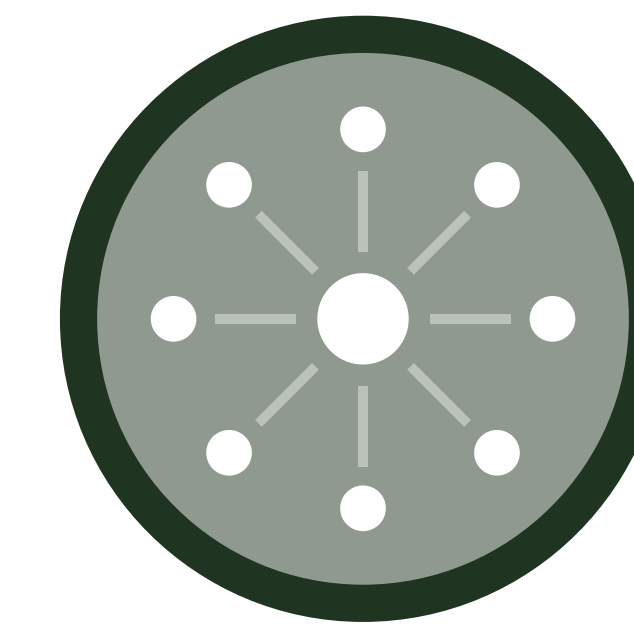
Identifier les périmètres
d'expérimentation
pertinents.



Co-construire avec les parties
prenantes de nouvelles solutions
de mobilité et/ou modalités de
mise en œuvre de l'activité.



Rendre possible
l'expérimentation et évaluer
les solutions retenues et
leurs résultats.



Déployer à grande
échelle les solutions
expérimentées.

Les 2 leviers actionnés :

L'adaptation de l'activité : pour réduire ou supprimer les mobilités induites.

La révision de la chaîne de valeur :

elle vise à réorganiser l'activité de façon plus efficace en prenant en compte la mobilité engendrée. Différentes solutions de ce type sont expérimentées, comme par exemple : un outil d'aide à la décision pour une meilleure allocation des collaborateurs à leur lieu de travail, un accompagnement pour une meilleure préparation des chantiers afin d'éviter les approvisionnements ponctuels de dernière minute, des livraisons de courses mutualisées...

La dématérialisation des activités :

elle est rendue possible grâce au numérique qui devient un axe de développement important. Dans cette famille de solutions, on retrouve notamment le travail en mobilité, le travail collaboratif à distance et le e-learning. Il n'est plus nécessaire de se déplacer physiquement pour réaliser l'activité souhaitée. L'adaptation des offres commerciales aux évolutions sociétales fait aussi partie de cette catégorie. Le numérique permet alors aux consommateurs de prendre connaissance de l'offre et de bénéficier d'avantages serviciels.

La modification des mobilités :

pour choisir des solutions plus partagées, moins coûteuses, plus respectueuses de l'environnement...

L'augmentation des taux d'utilisation et d'occupation des voitures,

grâce à l'auto-partage et au covoiturage, est un levier peu demandeur en termes de moyens. Ces pratiques requièrent un travail important d'accompagnement au changement. Elles peuvent même être envisagées à l'échelle de plusieurs entreprises avec des flottes partagées.

Les mobilités actives

sont développées dans le cadre du projet. Par exemple, les salariés de plusieurs démonstrateurs ont expérimenté le vélo à assistance électrique notamment pour leur trajet domicile-travail.

Les offres multimodales

doivent permettre aux usagers d'utiliser les transports en commun et de bénéficier de solutions de bout en bout.

L'optimisation des « motorisations »

visent à réduire l'impact de la voiture sur l'environnement avec la mise en place de formations à l'éco-conduite et le passage à l'électro-mobilité.